

**Invitation
à l'Assemblée générale 2017
de Nestlé S.A.**



15 Years

of Good Food, Good Life

**150^e Assemblée générale ordinaire
Jeudi 6 avril 2017 à 14h30
à Beaulieu Lausanne,
Avenue des Bergières 10,
1004 Lausanne, Suisse**



pour information

Table des matières

Lettre du Président	3
Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration	7
Cartes d'entrée, procuration, documentation	15

pour information

Lettre du Président

Chères Actionnaires, chers Actionnaires,

Dans un environnement marqué par la déflation et les prix faibles des matières premières, nous avons continué de privilégier la croissance de volume résultant en une croissance interne réelle qui se situe au sommet de l'échelle du secteur, aussi bien dans les marchés émergents que dans les marchés développés, avec à la clé une amélioration des marges et du bénéfice récurrent par action à taux de change constant.

Notre prochaine Assemblée générale ordinaire marquera une transition. Le 27 juin 2016, notre Conseil d'administration a annoncé ses plans s'agissant de la relève du Président et de l'Administrateur délégué, étant donné que je ne présenterai pas ma candidature en vue d'une réélection, en accord avec la gouvernance de la Société. Après 50 années passées au service de Nestlé, dont 11 en tant qu'Administrateur délégué et 12 en tant que Président, j'ai atteint l'âge prescrit de la retraite et je quitterai donc toutes les fonctions que j'occupe au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer la candidature de Paul Bulcke au poste de Président, lui qui officie depuis 38 ans dans la Société, dont 9 ans en tant qu'Administrateur délégué. Cette nomination est l'aboutissement d'un processus lancé par le Conseil d'administration il y a plus de deux ans, dans le cadre duquel différentes options ont été envisagées. Afin de se préparer à son futur rôle de Président actif non-exécutif, et de respecter un délai de «cooling-off» minimal, M. Bulcke a démissionné de ses fonctions d'Administrateur délégué fin 2016. Sous sa direction fructueuse à la tête de la Société, Nestlé a connu un développement supérieur à celui du secteur et a fait de nouveaux progrès dans son cheminement en vue de devenir l'entreprise mondiale de premier plan de Nutrition, Santé et Bien-être.

Le Conseil d'administration a réaffirmé le positionnement à long terme de Nestlé en tant que société axée sur la Nutrition, la Santé et le Bien-être, et a fait part de son intention d'intégrer totalement Nestlé Health Science et Nestlé Skin Health au sein de l'organisation Nestlé rapportant directement au CEO.

Avec cette réaffirmation de la stratégie à long terme et l'intégration organisationnelle à l'esprit, le Conseil d'administration a nommé Ulf Mark Schneider au poste de CEO de Nestlé S.A. à compter du 1er janvier 2017, et propose sa candidature à l'élection du Conseil d'administration lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Agé de 51 ans, le double-national allemand et américain Ulf Mark Schneider a été le CEO de Fresenius Group depuis 2003. Diplômé et titulaire d'un doctorat de l'Université de Saint-Gall, il possède également un MBA de la Harvard Business School. Vous aurez l'occasion de faire sa connaissance lors de notre Assemblée.

Avec l'appui de Paul Bulcke, qui peut se targuer d'une solide expérience dans le domaine des biens de consommation courante, la nouvelle équipe présente toutes les qualités pour que Nestlé accélère son cheminement en vue de devenir l'entreprise mondiale prééminente en Nutrition, Santé et Bien-être, tout en promouvant les valeurs et les principes prônés par Nestlé. Grâce à notre excellente équipe dirigeante, Nestlé est bien préparée pour affronter l'environnement extérieur qui reste éprouvant et pour réaliser ses objectifs de performance, aussi bien à long terme qu'à court terme.

Conformément à nos principes de gouvernance, nous proposons que tous les autres membres du Conseil d'administration soient réélus pour des mandats annuels et l'élection du Président et des membres du Comité de rémunération, par votes séparés. Par ailleurs, vous aurez la possibilité d'approuver nos budgets de rémunération pour le Conseil d'administration et pour la Direction du Groupe et de vous prononcer de manière rétrospective sur le Rapport de rémunération pour 2016.

S'il est élu, M. Henri de Castries assumera la fonction de «Lead Independent Director» à compter de l'Assemblée générale 2017 et présidera le Comité de nomination et de durabilité du Conseil d'administration, succédant à ce titre à M. Andreas Koopmann, notre Vice-Président depuis de nombreuses années.

En tant que nouveau membre du Conseil d'administration, nous vous proposons, en plus de Mark Schneider, l'élection de Mme Ursula M. Burns, Présidente du Conseil d'administration de Xerox Corporation depuis 2010 et son CEO de 2009 à 2016. Elle a rejoint Xerox en 1980 pour avancer à travers des positions d'ingénierie et de production jusqu'à des postes de direction dans les domaines de la fabrication, des opérations et du développement de produits. Avec sa vaste expérience de gestion et des opérations, et son expertise dans les affaires internationales et les technologies, elle va enrichir spécifiquement les compétences technologiques du Conseil.

Nous aspirons plus que jamais, en nous fondant sur nos statuts, à une création de valeur partagée durable et pérenne. C'est pourquoi nous dialoguons activement avec nos actionnaires et d'autres parties prenantes. Notre Comité de nomination et de durabilité du Conseil d'administration évalue régulièrement des mesures garantissant que notre stratégie à long terme crée de la valeur partagée, aussi bien pour nos actionnaires que pour la société dans son ensemble. En 2016, Nestlé a pris la première place de l'indice de durabilité Dow Jones et Capital Finance International lui a décerné le prix de la Best Corporate Governance Switzerland.

Cette année sera celle de notre 150^e Assemblée générale ordinaire, qui parachève une année anniversaire rythmée par des célébrations avec les collaborateurs et immortalisée dans le livre «Nestlé 150 ans. Nutrition, santé et bien-être. 1866–2016». Nous avons inauguré *nest*, notre lieu de rencontre et centre de découverte installé à Vevey, sur le site de la première usine de notre Société fondée par Henri Nestlé. Toujours à Vevey, nous avons ouvert les portes du nouvel Alimenterium, qui est appelé à devenir le premier pôle mondial d'excellence et d'éducation dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition. Enfin, nous avons exposé la collection d'art de Nestlé au Musée Jenisch à Vevey.

2017 sera une année importante pour notre Société, avec l'entrée en fonction de la nouvelle équipe dirigeante. Nous sommes convaincus que cette équipe saura garantir l'orientation stratégique à long terme que le Conseil d'administration a fixée pour la Société. Nous vous remercions de la confiance continue que vous placez en nous.

Je me réjouis de vous accueillir à Lausanne le 6 avril 2017.

Veuillez agréer, chères Actionnaires, chers Actionnaires, l'expression de mes salutations les meilleures.



Peter Brabeck-Letmathe
Président du Conseil d'administration

pour information

pour information

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1 Rapport de gestion 2016

1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2016; rapports de l'organe de révision

Proposition

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2016

1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2016

Proposition

Acceptation du Rapport de rémunération pour l'exercice 2016 (vote consultatif)

Explications

Conformément aux statuts de Nestlé S.A., le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2016 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet (www.nestle.com/investors/publications) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

Proposition

Bénéfice résultant du bilan

Report de l'exercice 2015	CHF	5 820 737 716
Bénéfice de l'exercice 2016	CHF	6 448 462 989
	CHF	<u>12 269 200 705</u>

Emploi proposé

Dividende pour 2016, CHF 2.30 par action sur 3 112 160 000 actions ¹	CHF	<u>7 157 968 000</u>
Solde à reporter à nouveau	CHF	<u>5 111 232 705</u>

¹ En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (7 avril 2017). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé. Le montant respectif sera attribué à la réserve spéciale.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.30 par action, soit un montant net de CHF 1.4950 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 7 avril 2017. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 10 avril 2017. Le dividende net sera versé à partir du 12 avril 2017.

4 Elections

4.1 Réélections au Conseil d'administration

Proposition

Réélections individuelles de MM. Paul Bulcke, Andreas Koopmann, Henri de Castries, Beat W. Hess, Renato Fassbind, Steven G. Hoch, Mme Naina Lal Kidwai, M. Jean-Pierre Roth, Mmes Ann M. Veneman, Eva Cheng, Ruth K. Oniang'o et M. Patrick Aebischer comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2016, les actionnaires ont élu tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 6 avril 2017. En raison de la limite d'âge prévue par le Règlement d'organisation, M. Peter Brabeck-Letmathe ne se présente pas pour une réélection.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude à M. Peter Brabeck-Letmathe, qui a servi Nestlé pendant 50 ans, pour ses services exceptionnels et inestimables. M. Peter Brabeck-Letmathe a rejoint le Conseil d'administration en 1997 et a simultanément été nommé Administrateur délégué (CEO). En 2001, il a été élu Vice-Président et en 2005 Président du Conseil d'administration. Le 10 avril 2008, Peter Brabeck-Letmathe a renoncé à sa fonction de CEO tout en restant Président du Conseil d'administration. Plus récemment, Peter Brabeck-Letmathe a été Président du Conseil d'administration de Nestlé S.A., Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise, ainsi que membre du Comité de nomination et de durabilité.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-dessous, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

- 4.1.1 M. Paul Bulcke, citoyen belge, né en 1954, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Après une longue carrière au sein de la Société, il a été Administrateur délégué de Nestlé S.A. du 10 avril 2008 jusqu'au 31 décembre 2016. Il est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse.

Le Conseil d'administration souhaite remercier M. Paul Bulcke pour sa direction solide et à succès en tant que CEO et le soutient dans ses services continus à la Société.

- 4.1.2 M. Andreas Koopmann, citoyen suisse, né en 1951, Vice-Président du Conseil d'administration, Président du Comité de nomination et de durabilité (jusqu'au terme de l'Assemblée générale ordinaire du 6 avril 2017), membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de rémunération. Il est également Président de Georg Fischer AG, Suisse, et membre du Conseil d'administration de Credit Suisse Group, Suisse, de CSD Group, Suisse, ainsi que de Sonceboz SA, Suisse.
- 4.1.3 M. Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, membre du Comité de contrôle. Il a été Président Directeur Général d'AXA, France, jusqu'en septembre 2016. Il est également membre du Conseil d'administration de HSBC Holdings plc, Royaume-Uni. S'il est élu, il exercera la fonction de «Lead Independent Director» et de Président du Comité de nomination et de durabilité.
- 4.1.4 M. Beat W. Hess, citoyen suisse, né en 1949, Président du Comité de rémunération et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Il est également Président de LafargeHolcim S.A., Suisse, et Vice-Président de Sonova Holding SA, Suisse.
- 4.1.5 M. Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Il est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA, Suisse, et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International S.A., Suisse.
- 4.1.6 M. Steven G. Hoch, citoyen américain et suisse, né en 1954, membre du Comité de nomination et de durabilité. Il est associé de Brown Advisory LLC, Etats-Unis.
- 4.1.7 Mme Naina Lal Kidwai, citoyenne indienne, née en 1957, membre du Comité de contrôle. Elle est Présidente de Max Financial Services Ltd, Inde, et membre du Conseil d'administration de Cipla Ltd., Inde, et de Larsen+Toubro Ltd., Inde.
- 4.1.8 M. Jean-Pierre Roth, citoyen suisse, né en 1946, membre du Comité de rémunération. Il est Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale de Genève, Suisse, membre du Conseil d'administration de Swatch Group, Suisse, et de MKS (Switzerland) SA, Suisse.

- 4.1.9 Mme Ann M. Veneman, citoyenne américaine, née en 1949, membre du Comité de nomination et de durabilité. Elle est également membre du Conseil d'administration d'Alexion Pharmaceuticals, Inc., Etats-Unis.
- 4.1.10 Mme Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de contrôle. Elle est membre du Conseil d'administration de Trinity Limited et de Haier Electronics Group Co. Ltd., les deux cotées à Hong Kong, Chine, ainsi que d'Amcor Ltd., cotée en Australie.
- 4.1.11 Mme Ruth K. Oniang'o, citoyenne kenyane, née en 1946, scientifique dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Elle est professeure extraordinaire de nutrition à la Tufts University aux Etats-Unis. Elle est Vice-Présidente du Global Forum on Agricultural Research (GFAR) et Présidente de l'Association Sasakawa pour l'Afrique (SAA) et du Fonds Sasakawa pour l'Afrique de formation à la vulgarisation (SAFE).
- 4.1.12 M. Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954. Il est le Président émérite de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Patrick Aebischer est membre du Conseil d'administration de Logitech International S.A., Suisse, et de Lonza Group SA, Suisse. Il est le Président du Conseil consultatif de Novartis Venture Fund.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leur biographie dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise 2016 ou sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors).

4.2 Elections au Conseil d'administration

Proposition

Elections individuelles de M. Ulf Mark Schneider et Mme Ursula M. Burns en tant que membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection des candidats ci-dessous, en tant que membres du Conseil d'administration:

- 4.2.1 M. Ulf Mark Schneider, citoyen allemand et américain, né en 1965, est le CEO de Nestlé S.A. depuis le 1er janvier 2017. Mark Schneider a été le CEO de Fresenius Group, Allemagne, de 2003 jusqu'en juin 2016. Il est diplômé et titulaire d'un doctorat de l'Université de St-Gall. Il possède également un MBA de la Harvard Business School.

4.2.2 Mme Ursula M. Burns, citoyenne américaine, née en 1958, est la Présidente du Conseil d'administration de Xerox Corporation, Etats-Unis depuis 2010 et a été son CEO de 2009 à 2016. Elle a rejoint Xerox en 1980 pour avancer à travers des positions d'ingénierie et de production jusqu'à des postes de direction dans les domaines de la fabrication, des opérations et du développement de produits. Elle est également membre du Conseil d'administration d'American Express Company, d'Exxon Mobil Corporation et de la Ford Foundation. Ursula M. Burns fournit aussi des conseils de leadership à des organisations variées communautaires, pédagogiques et sans but lucratif. Elle est titulaire d'un Bachelor scientifique en génie mécanique de l'Institut polytechnique de l'Université de New York et d'un Master scientifique en génie mécanique de l'Université de Columbia. Avec sa solide expérience dans les affaires internationales et son expertise dans les processus de gestion et de la technologie, elle va enrichir spécifiquement les compétences technologiques du Conseil.

Pour plus de détails sur les candidats, leurs qualifications et leurs mandats actuels, veuillez vous référer à leur biographie sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors).

4.3 Election du Président du Conseil d'administration

Proposition

Election de M. Paul Bulcke en tant que Président du Conseil d'administration (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection de M. Paul Bulcke en tant que Président du Conseil d'administration. Sous sa direction à succès à la tête de la Société pendant plus de 8 ans, Nestlé a connu un développement supérieur à celui du secteur et a fait de nouveaux progrès dans son cheminement en vue de devenir l'entreprise mondiale de premier plan de Nutrition, Santé et Bien-être.

4.4 Elections des membres du Comité de rémunération

Proposition

Elections individuelles de MM. Beat W. Hess, Andreas Koopmann, Jean-Pierre Roth et Patrick Aebischer en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, M. Beat W. Hess sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.4.1 M. Beat W. Hess

4.4.2 M. Andreas Koopmann

4.4.3 M. Jean-Pierre Roth

4.4.4 M. Patrick Aebischer

4.5 Election de l'organe de révision

(comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé)

Proposition

Réélection de KPMG SA, succursale de Genève (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

4.6 Election du Représentant indépendant

Proposition

Election de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale 736, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose l'élection de l'Etude Hartmann Dreyer en tant que Représentant indépendant jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2018.

5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2014, les actionnaires ont modifié les statuts de Nestlé afin d'introduire une approbation annuelle et distincte par l'Assemblée générale de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, ainsi que le requiert le droit suisse des sociétés.

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2017 à l'Assemblée générale ordinaire 2018, d'une rémunération totale pour les 13 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10,0 millions, dont CHF 4,0 millions en espèces, CHF 5,5 millions en actions Nestlé S.A. bloquées pendant 3 ans (escomptées de 16% pour tenir compte de la période de blocage de 3 ans) et CHF 0,5 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires.

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

5.2 Rémunération de la Direction du Groupe

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, d'une rémunération totale maximale pour les 14 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 60 millions, dont CHF 16 millions à titre de salaire de base, CHF 20 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs, tenant compte dans le cas de l'Administrateur délégué d'un escompte de 16% sur les 50% qui lui sont versés en actions Nestlé S.A. bloquées), CHF 16 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la juste valeur au moment de l'attribution), CHF 4 millions pour les futures prestations de retraite et CHF 4 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues.

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

pour information

Cartes d'entrée, procuration, documentation

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 30 mars 2017 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 16 mars 2017 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Ils peuvent commander leur carte d'entrée pour eux-mêmes ou pour un représentant individuel au moyen du document «Demande d'une carte d'entrée/Procuration individuelle», lequel doit être renvoyé au Bureau des actions à Cham le 30 mars 2017 au plus tard.

Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée le ou après le 17 mars 2017 et qui souhaitent assister à l'Assemblée générale sont priés de s'adresser au Bureau des actions. Seuls les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés pourront assister à l'Assemblée générale.

Procuration au Représentant indépendant

Si vous souhaitez vous faire représenter par le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, veuillez utiliser le document «Procuration et instructions de vote au Représentant indépendant», lequel doit être envoyé au Bureau des actions à Cham ou directement au Représentant indépendant en utilisant l'enveloppe correspondante.

Vous avez en outre la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique en accédant à la plate-forme électronique «Sherpany» via www.sherpany.com/nestle.

Documentation

Veuillez trouver en annexe le résumé du Rapport de gestion 2016 avec un aperçu des résultats financiers réalisés tant par Nestlé S.A. que par le groupe Nestlé au cours de l'année 2016. Pour des informations plus détaillées sur les résultats financiers et sur les différents secteurs d'activité de notre entreprise, nous vous invitons à commander le Rapport de gestion 2016 complet (qui inclut le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Rapport de rémunération 2016) en cochant la case correspondante sur le document «Demande d'une carte d'entrée/Procuration individuelle». A l'aide du même document, vous pouvez pré-commander le rapport semestriel janvier-juin 2017 qui paraîtra au mois de juillet 2017. Ces documents sont aussi à votre disposition sur notre site internet (www.nestle.com/investors/publications). En outre, le Rapport de gestion 2016 sera disponible pour consultation par les actionnaires au siège social de Nestlé sis Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse.

Nous vous prions d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham, Suisse, téléphone +41 41 785 20 20, téléfax +41 41 785 20 24 ou courriel sharegister@nestle.com.

Nestlé S.A.

Le Conseil d'administration

Cham et Vevey (Suisse), 7 mars 2017

pour information



Nestlé

© 2017, Nestlé S.A., Cham et Vevey (Suisse)

NES011F